faire approuver par la commission des douanes un projet de loi dont il sera question, projet ayant pour but d'augmenter les droits de douanes les produits d'une ferme qu'il possède vers le centre belge.

Ce propriétaire belge est à la Chambre française un patriote enragé ; en récompense de son zèle nationaliste, il demande des faveurs spéciales, et prétend échapper, grâce à la complicité de M. Cruppi, aux charges fiscales qui pèsent sur les autres citoyens.

La Chambre se laissera-t-elle surprendre et votera-t-elle en début de séance ce projet de loi dont le député clérical Plichon serait le seul bénéficiaire ?

Nous espérons qu'il se trouvera un député assez vigilant pour empêcher le patriote Plichon de réussir son tour de passe-passe belge.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

LES ÉLECTIONS BELGES

LES GAINS DU PARTI OUVRIER

Bruxelles, 30 mai. — Nous avons fait connaître hier les résultats officiels des élections à la Chambre Belge. On sait que 33 socialistes sont élus députés.

Quel a été l'accroissement des voix socialistes ?

Pour établir une comparaison sincère, il faut logiquement, prendre les chiffres de la dernière élection s'étendant au pays entier, c'est à dire celle de 1894, à l'avènement du vote plural.

Nous prendrons pour faire cette comparaison, les chiffres des têtes de liste.

A Anvers, les socialistes obtenaient alors 4,871 voix ; ils en ont 13,161, soit un gain de 8,290 voix.

A Malines, nous montons de 1,230 voix à 2,264, soit un gain de 934 voix.

A Bruxelles, nous montons de 40,218 voix à 59,389, soit un gain de 19,171 voix.

A Louvain, nous montons de 5,030 voix à 11,640 soit un gain de 6,560 voix.

A Nivelles, nous montons de 6,719 voix à 20,294, soit un gain de 13,575 voix.

A Bruges, nous montons de 591 voix à 6,011, soit un gain de 3,400 voix. A Courtrai nous avions, en 1894, 3,721 suffrages, nous n'en avons plus que 3,176 soit une perte de 545 voix.

A Furnes-Ostende, notre parti ne lutta pas, ainsi qu'à Ypres et Roulers, afin d'assurer le succès des libéraux.

A Gand, nous avons, sans l'alliance des progressistes qui obtenaient 2388 voix, un total de 16,464 suffrages ; nous avons actuellement, en y comprenant l'arrondissement d'Eeckloo, 20,908 voix, soit un gain de 1924 voix.

A Alost nous montons de 2674 voix à 3109 soit un gain de 435 voix.

A Ninove nous n'avons pas lutté en 1894, mais notre alliance avec les libéraux a rejeté dans le camp clérical un grand nombre de doctrinaires, au point de faire perdre au candidat Van Damme plus de 2800 voix.

A Mons nous avions en 1894, 44,260 voix ; la trahison Hoger nous ramène à 42,454 voix soit une perte de 1,806 voix.

A Charleroi nous avions 58,648 voix ; nous montons à 76,008 voix, soit un gain de 17,360 voix.

A Ath et Tournay nous montons de 6,948 voix à 13,896, soit un gain de 6,508 voix.

A Soignies nous montons de 10,915 voix à 12,733, soit un gain de 1,818.

A Thuin, nous montons de 11,106 voix à 17,279 voix, soit un gain de 6,173 voix.

A Liège nous avions avec les progressistes 62,473 voix ; les progressistes faisant séparément atteignent maintenant le chiffre de 9655 voix. Nous avions donc à peu près 72,000 voix ; nous montons à 83,952 voix, soit un gain de près de 12,000 voix.

A Verviers nous montons de 16,000 voix à 19,202 voix soit un gain de 3,202 voix.

A Huy-Waremme nous montons de 9,280 voix à 21,400 voix, soit un gain de 12,120 voix.

Au Congrès nous ne luttions pas en 1894 ; en 1898, appuyés par quelques libéraux, nous avions 1,121 voix qui se sont réunies à 841 par l'entrée en lice des libéraux. Depuis 1894, nous avons donc gagné 841 voix.

Dans la province de Luxembourg, où nous ne luttions pas en 1894, nous obtenons 3,445 voix.

A Namur, nous avions, alliés aux progressistes, 33,005 voix ; les progressistes en obtiennent actuellement 14,150 ; nous gagnons donc environ 5,000 voix.

A Dinant et à Philippeville notre parti n'avait pas lutté en 1894 ; nous gagnons donc 16,487 voix.

En additionnant le total de nos gains et celui de nos pertes nous arrivons à cette constatation :

Depuis 1894, le Parti Ouvrier a gagné dans le pays plus de 140,000 voix.

LE GROUPE SOCIALISTE DE LA CHAMBRE

Le nouveau groupe socialiste de la Chambre belge sera composé de la façon suivante :

Terwagne, médecin.

Emile Vandervelde, professeur ; Louis Bertrand, publiciste ; Ferdinand Cavrot, ancien mineur ; Antoine Delporte, typographe ; Georges Delbastée, médecin.

Prosper Van Langendonck, employé.

Alphonse Allard, ancien instituteur.

Pouillis, gérant de coopérative.

Hector Denis, professeur ; Célestin Demblon, homme de lettres ; Wettinck, mineur ; Schirner, tailleur de pierres ; Smeets, ancien métallurgiste ; L. Froc et, ardoisier.

Malempré, tisserand ; Gierkens, ancien tisserand.

Horlait, industriel ; Cambier, commerçant.

Gustave Defuet, ancien typographe.

Hubin, carrier ; Gouters, cultivateur.

Jean Casiauwaert, mineur ; Lambillotte, verrier ; Henri Léonard, forgeron ; Jules Destree, avocat ; Léon Furnémont, avocat.

J. Massart, ancien pasteur.

Eugène Berlor, ancien instituteur.

Anseele, directeur du « Vooruit ».

A. Defuisseaux, avocat ; D. Maroille et Bronez, anciens mineurs.

Les sièges socialistes

Voici la répartition des élus socialistes dans le pays :

Anvers, 1 ; Bruxelles, 5 ; Louvain, 1 ; Nivelles, 1 ; Gand, 2 ; Mons, 3 ; Charleroi, 5 ; Tournai, 1 ; Soignies, 1 ; Thuin, 1 ; Liège, 6 ; Verviers, 2 ; Huy-Waremme, 2 ; Namur, 1 ; Dinant, 1.

Les nouveaux députés socialistes élus sont les citoyens : Terwagne, à Anvers ; Delporte, Delbastée, à Bruxelles ; Van Langendonck, à Louvain ; Allard, à Nivelles ; Pépin, à Mons ; Pouillis, à Ath-Tournai ; Troclet, à Liège ; Malempré, Gierkens, à Verviers ; Gouters, à Huy-Waremme ; Horlait, à Dinant-Philippeville.

Les députés socialistes qui n'ont pas été réélus sont les citoyens L. Defuisseaux, Bastien, Pastur, Branquart, Grimard et Walthéry, plus M. Roger qui, élu comme socialiste, avait été il y a un mois exclu par le Parti.

Soit 19 sièges gagnés ; 7 sièges perdus. D'où un gain net de 5 sièges.

Les forces des partis

Voici, d'après les chiffres officiels, le nombre des voix obtenues par les divers partis en lutte, aux dernières élections.

Catholiques	992,300
Libéraux et progressistes	476,644
Socialistes	464,849
Démocrates-chrétiens	62,045
Indépendants	3,812
Dissidents-cléricaux	10,276
Dissidents-socialistes	3,572

Si l'on tient compte du fait que dans certains arrondissements des Flandres les socialistes ont renoncé à la lutte pour faire barrage les candidats de l'opposition, on peut déclarer que les forces libérales et socialistes seront à peu près égales.

Constatons aussi que les catholiques perdent non seulement la majorité au point de vue du nombre, mais aussi quelques milliers de voix de majorité sur l'ensemble des suffrages des partis d'opposition.

Mais il est de toute évidence que cette majorité résulte du privilège du vote plural et qu'elle fondrait comme neige au flamboyant rayonnement du suffrage universel.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE

Le général André à l'Elysée

Paris, 30 mai. — M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, accompagné par le général André, s'est rendu ce matin à l'Elysée pour présenter au Président de la République le nouveau ministre de la guerre.

M. Loubet étant à l'exposition au moment de la visite du président du conseil et du ministre de la guerre, cette présentation n'a eu lieu que dans le courant de l'après-midi.

En quittant l'Elysée, le général André est allé au ministère de la guerre pour prendre possession des services.

Les ministres se réuniront demain matin, à dix heures, en conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

Le nouveau ministre assistera à cette réunion.

Bonne mesure

Le général André, a décidé de renouveler complètement le personnel du cabinet du ministère. Il ne gardera auprès de lui aucun des officiers ayant été attachés au cabinet de ses prédécesseurs.

Le Chef de Cabinet

Le Ministre de la Guerre n'a pas encore constitué son cabinet militaire. Nous croyons savoir cependant que c'est le colonel Bertin, commandant le 2e d'artillerie à Douai, qui sera nommé chef de cabinet. On ignore jusqu'à présent si le général André constituera un cabinet civil.

Ajoutons que le capitaine Vincent, du 12e escadron du train, est nommé officier d'ordonnance du ministre.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

La première séance

Paris, 30 Mai. — Le Conseil municipal nouvellement élu, a tenu aujourd'hui sa première séance, sous la présidence de M. Opportun, doyen d'âge, membre du groupe des radicaux et radicaux-socialistes, assisté de quatre secrétaires pris parmi les plus jeunes membres de l'assemblée.

Allocution du Président

Après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues, « en toute courtoisie et sans distinction politique », M. Opportun ajoute :

« Le Conseil municipal, à travers ses divisions, a toujours poursuivi une politique démancipatrice communale et d'affranchissement intellectuel. On a pu le calomnier dans une heure de passion, l'histoire impartiale lui rendra justice. Il nous serait facile, à nous les anciens, de comparer le présent au passé et de rappeler le souvenir d'un autre temps où la liberté n'était pas en honneur, où Paris était plus qu'aujourd'hui encore en tutelle, où les contribuables étaient privés de tout droit de représentation et de contrôle.

Ce que je tiens à affirmer, ce que savent tous les témoins informés, c'est que le Conseil municipal républicain n'a pas fait faillite à la démocratie et qu'il a loyalement, honnêtement, habilement même, géré les finances, administré les grands services publics, malgré les obstacles opposés par les monopoles et une législation certainement trop ombrageuse.

Le bilan du Conseil municipal sur le terrain où il est libre d'agir fait honneur au parti républicain tout entier. Ce n'est pas l'heure de passer en revue tous les services rendus, dénombrer le bien accompli, de mesurer le chemin parcouru ; j'abuserais de votre patience à ébauche pareil historique.

Mais, ce que je dirai avec force, c'est que les différents conseils municipaux n'ont jamais cessé, dans les limites de leur de tutelle contre lesquelles nous avons constamment protesté, de travailler au bonheur du peuple, au développement de la République, d'indépendance laïque, de passion pour les humbles et les déshérités.

L'œuvre administrative, solaire, républicaine et sociale de nos devanciers défie les controverses et s'impose à nous-mêmes, comme à nos successeurs, pour être poursuivie et achevée dans les mêmes sentiments, avec la même tradition héritée des prévôts des marchands et des maires de Paris.

Favorisons le plus largement possible le petit commerce depuis si longtemps éprouvé, disons aux pouvoirs publics d'être plus tolérants et moins tracassiers à son égard. Défendons surtout les intérêts des humbles, des petits, des travailleurs chargés de la famille par une plus juste rémunération de leurs salaires et une meilleure répartition des fonds de l'Assistance publique.

C'est pour tout cela qu'en quaité de vieux républicain, de vieux démocrate et de vieux parisien, je fais appel à tous ceux qui aiment la République.

Les divergences de doctrines qui séparent quelques-uns d'entre nous, je ne les explique que par une conception différente des moyens à employer pour faire aboutir plus vite les réformes que tous nous jugeons nécessaires.

Aussi lorsqu'il s'agira de ce qui a fait de Paris la première cité du monde, je ne doute pas, quoi qu'on en pense, de nous voir décoré pour continuer l'œuvre des anciens échevins qui nous ont si bien tracé la route.

Le Conseil municipal de 1900 restera, j'en ai la ferme espoir, digne de la République laïque, démocratique et sociale.

Vive Paris ! Vive la République ! »

Le calme le plus grand a régné pendant que M. Opportun parlait. Quelques applaudissements ont accueilli la fin de son discours.

Formation du Bureau

On procède ensuite à l'élection du Bureau. M. Grebauval, nationaliste, est élu président par 45 voix sur 80 votants

M. Labusquière a eu 24 voix et M. Sauton, 10. Il y a eu 1 bulletin blanc.

Quelques applaudissements saluent la proclamation de ce résultat.

Sont élus vice-présidents : M. Esculier et M. Lavée, nationalistes.

Sont élus secrétaires : MM. Arnould Duval, Piaul, Lepelletier et Barenton, nationalistes.

M. Gay, nationaliste est élu syndic, par 43 voix, contre 35 à M. Bellan, syndic sortant.

A la proclamation du scrutin, le citoyen Navarre crie : Vive la République quand même ! et M. Colly : A bas la calotte !

Un cri de : A bas les juifs leur répond des bancs des nationalistes.

M. Grebauval et les nouveaux élus prennent place au Bureau.

« Je remercie les collègues, dit M. Grebauval, de la marque de confiance qu'ils viennent de nous donner ; s'ils veulent le permettre le discours du Bureau sera lu à la prochaine séance. »

Il en est ainsi ordonné et le conseil procède au tirage au sort des 4 bureaux qui éliront des commissions.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LA SITUATION

Comme nous l'avons annoncé hier, lord Roberts occupe Johannesburg.

Comme aucune préparation sérieuse ne semble avoir été faite pour défendre Prétoria, la campagne, à moins d'événements imprévus, touche à sa fin.

L'un des premiers soins de lord Roberts sera évidemment de porter une force considérable vers le nord-est, entre Pretoria et la frontière du Natal, pour isoler l'armée boer qui est à Laingsnek.

Si les Boers ne font pas une résistance sérieuse, cette opération sera effectuée dans deux ou trois jours.

Dans deux ou trois jours, aussi, lord Roberts sera devant Prétoria. Les Boers n'ayant défendu ni le passage du Vaal ni les hauteurs de la Klip river réussiront-ils à se rallier vers Heidelberg pour empêcher lord Roberts de planter ce dernier coin dans leur pays et de briser définitivement toute résistance organisée ? Il faudrait beaucoup d'optimisme pour en jurer.

La campagne paraît donc se hâter vers son dénouement, la campagne, mais non pas la guerre.

Trois armées boers restent, en effet, intactes : l'une, entre Sénékal et Bethléem, était encore assez forte pour infliger dimanche un petit échec aux troupes de *yeomanry* anglaises qui occupaient Sénékal ; l'autre occupe encore solidement Laing's nek et les environs ; la troisième est celle qui se retire devant les forces supérieures de lord Roberts.

La guerre ne sera point finie avant qu'elles aient été détruites ou se soient dissipées.

Aucune armée boer ne tint-elle campagne que le conflit ne serait terminé. On peut signer la paix, occuper les villes les montagnes du Transvaal resteront encore longtemps au pouvoir des Boers. Des insurrections éclateront au moment où les Anglais s'y attendront le moins.

Il faudrait au moins deux cent mille hommes à demeure dans l'Afrique australe pour empêcher ces rébellions locales.

Le Colonial Office fait répandre un bruit d'après lequel le président Krüger, si on peut le prendre, sera envoyé à Ste-Hélène, en détention perpétuelle, comme prisonnier d'Etat.

On ne doute pas, paraît-il, de la capture du président, qui a déclaré qu'il attendrait les Anglais sur le pas de sa porte, à Prétoria.

L'officieux qui est chargé de lancer cette histoire, n'a peut-être d'autre but que d'inviter l'Oncle Paul à prendre le large.

Une proclamation de Buller

Newcastle, 30 mai. — Le général anglais vient de lancer la proclamation suivante :

« Les troupes de la reine Victoria traversent maintenant le Transvaal. Sa Majesté ne fait pas la guerre aux individus : Elle est au contraire désireuse de leur épargner, dans la mesure du possible, les horreurs de la guerre.

» Le différend de la Grande-Bretagne reste avec le gouvernement et non avec la population du Transvaal. Pourvu que cette dernière reste neutre, aucune tentative ne sera faite pour inquiéter les personnes résidant près de la ligne le long de laquelle s'avancent les troupes ; toutes les mesures de protection possibles leur seront accordées et s'il devient nécessaire de prendre leurs propriétés, elles seront indemnisées de ce chef.

» D'un autre côté, ceux qui seront autorisés à rester près de la ligne de marche doivent conserver leur neutralité et les résidents de toutes les localités seront tenu responsables, dans leurs personnes et dans leurs biens, dans le cas où des dégâts seraient occasionnés à la voie ferrée ou au télégraphe, ou s'il est fait violence à un membre quelconque des forces anglaises, dans le voisinage de leur demeure. »

Les pertes anglaises

Dans un discours prononcé hier soir au banquet de l'Association conservatrice de la Cité de Londres, lord Salisbury a formulé de graves déclarations sur l'annexion des territoires sud-africains et l'étendue des pertes anglaises qui s'élèvent, a-t-il reconnu, à vingt mille hommes.

En réalité les pertes anglaises sont bien plus élevées.

En effet d'après une statistique officielle publiée aujourd'hui par le War office, le nombre exact des morts, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de la semaine dernière, s'élève à 22,022.

L'ANNEXION DE L'ETAT LIBRE proclamé à Bloemfontein

Bloemfontein, 30 mai. — Hier à midi, l'annexion de l'Etat Libre d'Orange a été officiellement proclamée sur la place du Marché, par le gouverneur militaire, général Prettyman.

La cérémonie a eu lieu en présence d'un grand nombre de résidents anglais, et des troupes. Lady Roberts et ses filles y assistaient. La ville était pavoisée et décorée.

Le général Prettyman, accompagné d'une escorte de yeomanry, a fait son entrée sur la place un peu après midi, et au milieu d'un profond silence, il a lu la proclamation de lord Roberts annexant l'Etat Libre d'Orange, conquis par les troupes de Sa Majesté, aux possessions de la Reine, et déclarant que ce pays serait dorénavant désigné sous le nom de : Colonie du Fleuve d'Orange.

Quand le gouverneur a eu terminé la lecture de la proclamation, la foule a poussé des hourras d'enthousiasme, et l'étendard royal a été déployé, pendant que les musiques jouaient le *God Save the Queen*, auquel les assistants mêlaient leurs voix.

Des hourras ont ensuite été poussés en l'honneur de la Reine, de lord Roberts et de l'armée anglaise, et un salut de 21 coups de canon a été tiré.

L'annexion de l'Etat libre à l'empire britannique a été officiellement notifiée aux puissances.

DANS LA RÉGION

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A LILLE

Les Filatures de coton

Le chômage, comme les jours précédents, est presque général. Il n'y a aucune reprise à signaler. Quelques patrons ont fait mettre des métiers en route par leurs contre-maîtres aidés d'hommes de peine et de surveillants, la plupart d'eux ont dû renoncer à ce système ; il faillait bien tout essayer ! Que n'essaieront-ils encore ?

Quelques petites manifestations ont eu lieu dans la matinée ; à signaler celle de chez Le Blan où il y avait plus de 200 personnes. Chez Lefebvre-Horreng, une centaine de personnes, mais aucun ouvrier n'est plus rentré à l'atelier. Les cagesont vidées complètement, et MM. les patrons sont déçus de leurs espérances.

Le régime de la Terreur

Il ne nous manque que les blouses blanches de l'Empire ! On a employé hier les mêmes procédés policiers que la veille. En effet, à l'heure actuelle il nous est parvenu les résultats suivants : 22 enquêtes ont été faites chez des fileurs et deux chez les tisseurs. Ces enquêtes avaient pour but de savoir si parmi les excitateurs de la grève il n'y avait pas d'étrangers ou d'hommes qui aient été condamnés ayant par ce fait perdu leurs droits civiques.

Sachez, M. le Préfet, qu'il n'est pas besoin de faire d'enquêtes sur ce point : les ouvriers savent que si des camarades étrangers allaient en délégation ce serait les secrifier. Nous n'aimons pas les victimes et nous éviterons toujours d'en faire. Il y a assez de Français pour aller en délégation !

Les vrais excitateurs

D'une bouche autorisée nous avons recueilli les paroles suivantes : « Si parmi les excitateurs de la grève il n'y avait pas d'étranger ». Véritablement ceci est fort ! Qu'appelle-t-on excitateurs à la Préfecture ? Est-ce les travailleurs qui protestent parce qu'on leur rogne leur salaire ?

Est-ce les travailleurs que depuis six semaines luttent contre leurs adversaires qui voulaient imposer leur volonté, et, pour ce n'ont craint de laisser sonner leurs ouvriers le ventre creux ?

Est-ce ces mêmes travailleurs qui, quoique ayant faim depuis bien des semaines ne se sont jamais départis de leur politesse ? Nous ne le croyons pas !

Pour les trouver les véritables excitateurs, tournons-nous vers le château du patron, ou vers le syndicat de la rue de l'Hôpital-Militaire, ou les exploiteurs capitalistes sous la protection du Préfet et décident de laisser les ouvriers le ventre vide !

Les véritables excitateurs sont là ! Ce sont ceux-là mêmes qui à maintes reprises refusaient de se mettre en rapport avec la chambre syndicale qui serait pu discuter toutes les questions en litige et probablement éviter toutes les grèves.

Ils se dérobent à l'heure actuelle, mais ils supporteront devant l'histoire la responsabilité des faits qui se déroulent depuis six semaines.

A la Maison du Peuple

La réunion a eu lieu à 3 heures. La grande salle de la Maison du Peuple était comble. La grève à outrance a été votée à l'unanimité.

A la sortie les grévistes au nombre de 500 ont traversé les rues de la ville en chantant *M. Barrois est mort* et *C'est du pain qu'il nous faut.*

Notons que dans la matinée une manifestation est partie de la Maison du Peuple à Hellemmes pour la Maison du Peuple à Lille, tout en chantant cette chanson de circonstance :

Si l'ouvrier n'est jamais content
Riches soyez honnêtes :
Prenez nous place un p'tit momin
Nous verrons si vous lèsez !

Malgré ces manifestations, les grévistes sont très calmes.

Du pain a été distribué dans les dispensaires du Bureau de bienfaisance, et des haricots ont été distribués à la Maison du Peuple.

Des secours seront distribués samedi. Il y a encore du pain sur la planche !

Les coopérateurs grévistes de l'Union de Lille ont touché dans la soirée un pain pour chaque jour de la semaine pour chaque famille en grève, cette distribution est hebdomadaire.

Réunion aujourd'hui à dix heures pour le partage, à la Maison du Peuple.

Réunion générale à 3 heures.

Nous informons les camarades qui voudraient vendre des chansons au bénéfice des grévistes que nous en tenons à leur disposition à la Maison du Peuple.

NOUVEAUX MENSONGES BOURGEOIS

L'*Echo du Nord* pour tromper les grévistes qui heureusement ne lisent pas son journal, car vu la grandeur de son format, il sert à rouler le linge que la nounou retire à l'enfant quand il a... pleuré, annonce une reprise du travail à la société cotonnière d'Hellemmes. 150 ouvrières et 30 fileuses, dit-il, sont rentrées aux anciennes conditions.

C'est est faux ! Aucune ouvrière gréviste n'a repris le travail. Au contraire, celles-ci ont manifesté dans la journée avec les fileurs, quant aux fileuses nous ne savons pas où le reporter va les chercher ; il n'y a que des fileurs et des ouvrières de préparation.

Il est vrai que pendant la grève dernière l'*Echo* parlait de métiers à « fileurs » et de métiers à *pleurs*. Il est bien renseigné en matère technique !

Comme sous l'Empire

Si nous avons un gouvernement de défense républicaine, nous n'avons pas un Préfet à son image. En effet, dans la journée d'hier, le camarade Alfred Bauche, dont on connaît le dévouement à Hellemmes, a été l'objet de mesures spéciales, prises par les pandores de M. le Préfet. Ces mesures ont été provoquées par une dénonciation faite par un directeur d'atelier de la Société Cotonnière. Cette dénonciation est indirecte. Voici exactement les faits :

Une ouvrière appelée vulgairement « La Muse » et qui a certains rapports avec le directeur en question se trouvait à la porte de la Cotonnière avant-hier à l'entrée de l'heure ! Les ouvriers et les ouvrières de la filature, présents, l'invitèrent à ne pas reprendre le travail dans l'après-midi.

Le camarade Bauche en particulier l'invita à suivre ses compagnes, elle préféra rentrer à l'atelier, personne ne l'en empêcha. La journée se passa ainsi que la matinée d'hier, quant, stupéfaction, dans l'après-midi à quatre reprises différentes, des pandores se présentèrent chez notre ami, pour l'inviter à se présenter à la gendarmerie afin de s'expliquer sur une plainte déposée contre lui pour entrave à la liberté du travail.

Le camarade Bauche, à son retour à Hellemmes vers 6 heures, ignorait ce qui savait que les gendarmes étaient présents, et la eut une entrevue avec eux ainsi qu'avec l'ouvrière qui avait déposé la plainte.

Celle ci déclara que c'était le Directeur qui l'avait forcée à déposer la plainte. Tous sont de même, et procès-verbal a été dressé contre notre ami.

Les pandores feraient bien maintenu si plus de mille manifestants ne s'étaient massés autour des usines chantant sur l'air des lampions : *Vive la grève ! Vive la grève !*

Enfin, si le tumulte commence c'est grâce aux gendarmes !

Continuez, M. le Préfet, nous vous apporterons laigle.

Souscription pour les grévistes

Quêtes faites par Montbailleux au Petit Versailles, 2 fr. 00 ; Quêtes faites à l'estaminet Douchez Laurent, rue Maisence, à Fives, par Montbailleux, 1,10 ; Un internationaliste, 1 fr. ; 20 quêté Estaminet Douchez, 0,80 ; Un internationaliste, 0,50 ; Laurent Bouche, 0,50 ; 40 quêté faite dans une filature à Fives, 25 fr.

Liste 27, 4 fr. 15 : Le camarade Wilmot, 0 fr. 25 par jour, 1 fr. 25 ; Wilsoys Léonard, marchand de sable, 1 fr. par semaine ; Versé par Wilmot au Réveil social, rue de Valenciennes, 2, 25 ; Syndicat de l'industrie du cuir, 10 fr. Le citoyen Ragheboom, 0, 70 par semaine ; Le citoyen Delerue, 0, 70 par semaine 0 fr. 70 ; Les jardiniers de la Ville, 15 francs.

Un groupe de syndiqués des tabacs, 82,75 ; Syndicats des Ebénistes de Lille et environs, 40 ; Quête après un convoi civil, chez Murnaeri, à Fives, 1 ; Liste 13, 2,45 ; Edouard Desalle, 10 versements 2 francs par jour, 20 ; Chambre syndicale des Ouvriers mouleurs en fer et en cuivre, 200 fr.

Total 443 fr. 75.

Total général 2,117 fr. 50.

Dramatique suicide

A ROUBAIX

Mardi soir, vers 8 heures, le nommé Décaudin Libert-Léon-Evrard, né le 12 septembre 1850, à Ellincourt, arrondissement de Cambrai, broyeur de chaînes, demeurant rue d'Arcole, cour Desbarbieux, n° 3, s'est donné la mort en s'ouvrant la gorge à l'aide d'un couteau de boucher.

Sa femme, Motte Rosalie, âgée de 30 ans, l'avait quitté vers 7 h. 1/2, pour aller soigner l'enfant de M. Duprie, marchand de légumes, 182, rue de Palma.

En rentrant vers neuf heures, elle trouva son mari, couché sur le lit, baignant dans une mare de sang, et râlant, la gorge ouverte.

Le docteur Labbe, appelé en toute hâte, ne put parvenir à sauver le blessé, qui s'était ouvert la gorge, le larynx et l'artère cervicale : il est mort vers neuf heures trois quarts, succombant à l'écoulement provoqué par l'hémorragie interne.

Ce suicide est attribué à la cause suivante : Il y a dimanche huit jours, Décaudin fit la noce et, désireux de la continuer le lundi, il sollicita une permission qui lui fut refusée, à l'usine Vandeutryve, où il travaille depuis cinq ans.

Décaudin, malgré ce refus, fit la noce le lundi, et le mardi, lorsqu'il se présenta à l'usine, il fut congédié.

Toute la semaine, Décaudin, se montra triste, et on supposa que c'est à la suite de ce renvoi, qu'il a mis fin à ses jours.

Le désespéré s'est servi d'un couteau de boucher, neuf, qui se trouvait depuis deux semaines sur le buffet.

Il laisse deux filles, une de 17 ans et une de deux ans.

Le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu, vers 9 heures.

Hier après-midi, le docteur Boie, médecin-légiste, a fait l'autopsie du cadavre, vers 4 heures.

Un Episode de l'Affaire Multier

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Le beau-fils de M. Multier contre Slauve-Evausy. — Une action en cent mille francs de dommages-intérêts. — L'audience.

Hier, a été appelé devant le tribunal correctionnel de Lille, présidé par M. Martin, vice-président, le procès en diffamation intenté à notre rédacteur en chef Slauve-Evausy, par le sieur Hertel, beau-fils de M. Multier, juge au tribunal de Lille.

Le sieur Hertel assignait Slauve-Evausy en cent mille francs de dommages-intérêts, pour lui avoir reproché avec une véhémente et éloquente indignation, d'avoir odieusement outragé sa mère, dans une interview du *XIXe Siècle*, après l'avoir fait jeter à la prison de St-Lazare au milieu des prostituées et des voleuses.

Me Querenez, du barreau de Paris, a soutenu les incroyables prétentions du sieur Hertel, qui, n'ayant pu trouver à Lille, un seul avoué acceptant de le représenter, avait dû exhiber sa lamentable et sinistre personne dans ce même prétoire où, hier encore, siégeait son beau-père.

Slauve-Evausy, assisté de Me Delesalle, avocat, a présenté lui-même sa défense, ou plutôt renouvelé et encore accentué le cri d'indignation qui lui a valu les présentes poursuites.

La loi ne nous permet pas de rendre compte des débats d'un procès en diffamation, mais elle ne nous défend pas de constater que Slauve-Evausy a remué à ce point l'auditoire que la plupart pleuraient, et que sa péroraison vibrante a soulevé les applaudissements unanimes.

Très éloquente a été aussi l'intervention de Me Delesalle, qui a fait bonne justice de ragots apportés à l'audience contre M. Multier, qui n'avait personnellement rien à voir en cette affaire.

Après un court interrogatoire du sieur Hertel — où celui-ci se montra ce qu'il est réellement : une inconsciente machine, — M. le Huérou-Kéryssel, substitut du Procureur de la République, a demandé communication des dossiers, pour prendre ses réquisitions à quinzaine.

Nous attendons, plein de confiance, le jugement du tribunal.

Grave accident de Chemin de Fer

A ROUGES-BARRES

Hier soir, le train-tramway partant de Lille à destination de Roubaix, a grièvement blessé, à Rouges-Barres, un ouvrier de la voie travaillant pour le compte de la Cie du Chemin de Fer du Nord.

Cet ouvrier ayant glissé sur un caillou est tombé sur la voie au moment où le train 2583 arrivait, et a eu le corps comprimé entre la voie et le quai de la halte de Rouges-Barres.

Tous les marche-pieds des wagons ont frappé à la tête le malheureux ouvrier, qui de plus a le genou gauche très endommagé et la main gauche coupée à hauteur des premières phalanges.

Le blessé se nomme Gardelle Jean, né le 11 juin 1874 à Eymoutiers (Haute-Vienne), et demeurant précédemment rue Paul Bert, 21, à Croix.

Cet ouvrier a quitté depuis quinze jours environ le service de l'exploitation pour celui de la voie, il dépend du service de Tourcoing, dont le chef est M. Chantra ne.

Le blessé a été ramené dans le train à Roubaix, et de là à l'hôtel-Dieu vers 7 h. 1/2 à la détresse, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on craint que cet accident n'ait une issue fatale.

Beaucoup de voyageurs présents ont protesté contre le manque de secours immédiats qui a aggravé l'état de ce malheureux ouvrier.

LE CONDAMNÉ A MORT WAUTHY

Recours en grâce

Wauthy, l'assassin de Bavai, qui vient d'être condamné à mort par le jury, il y a quelques jours, vient, sur les instances de son défenseur, Me Plouvier, de signer son recours en grâce.

Wauthy, qui ne paraît pas se soucier de la situation grave dans laquelle il se trouve, occupe la cellule occupée jadis par Ferreyn, de Roubaix, qui avait assassiné sa maîtresse.

L'élection de la 2e circonscription de Douai

Les électeurs de la 2e circonscription de Douai sont convoqués pour le 24 juin, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Raoul des Rotours, décédé.

UNE JEUNE FILLE ASSASSINÉE

A AUBENCHEUL

(Nouveaux détails)

Ainsi que nous l'avons annoncé mardi matin, des cultivateurs de Villers-Outréau trouvaient dans un champ, à 500 mètres de cette commune, sur la route d'Aubenchel-au-Bois, le cadavre d'une jeune fille de 20 ans environ.

Son visage était méconnaissable, réduit en une sorte de bouillie sanguinolente.

Détail épouvantable, qui donnera une idée de la cruauté du meurtrier : les yeux de sa victime, qu'il a dû faire sauter hors de leurs orbites, pendaient sur les joues.

Sept coups de couteau avaient été portés à la jeune fille ; une des blessures, située sous les vertèbres cervicales, et qui aurait suffi pour déterminer la mort prouve que l'arme a dû être retournée dans la plaie.

Une première information établit que la victime était une jeune fille de Villers-Outréau, nommée Marie Cottret, âgée de 23 ans, demeurant avec ses parents et exerçant la profession de brodeuse.

Marie Cottret avait une conduite régulière, encore qu'on lui connaît un amant.

On l'avait même vue la veille avec ce dernier, aussi la rumeur publique n'hésita-t-elle point à désigner le coupable.

Une enquête, rapidement et habilement menée, démontra que Marie Cottret avait passé la soirée avec son amant.

Celui-ci est un garçon de 17 ans environ, nommé Victor Michau.

Michau est brodeur. C'est pour ses parents que travaillait Marie Cottret.

Michau était redouté pour son caractère violent.

Lundi, Marie Cottret et Victor Michau passèrent la soirée ensemble.

Ils se rendirent dans un cabaret, où ils prirent le café.

Michau paraissait alors absolument calme ; il n'avait fait aucun excès de boisson et ce n'est pas dans l'ivresse qu'il faut chercher la cause de son crime.

Les jeunes gens n'eurent aucune querelle, ils paraissaient dans les meilleurs termes.

Vers dix heures du soir on les perd de vue. Il se rendirent dans un champ. C'est là qu'hier matin Marie Cottret était trouvée assassinée.

Que s'est-il passé ?

Différentes versions sont mises en avant.

D'après les uns, Victor Michau, très jaloux, aurait cherché querelle à sa maîtresse sous un prétexte futile.

D'après les autres, les parents de Marie Cottret auraient deviné ce qui se passait et intimé à leur fille l'ordre d'avoir à cesser toutes relations avec Victor Michau.

C'est en signifiant à celui-ci la volonté de ses parents que Marie Cottret fut frappé.

Des personnes qui ont approché hier l'assassin déclarent que celui-ci répétait : J'étais fâché ! *Vlaanse saoul !*

Ceux aux parents de Marie Cottret, dont on devine la douleur, les pauvres gens n'ont qu'une phrase à la bouche : Quel accident, mon Dieu !

Le parquet de Cambrai, M. Gillet, juge d'instruction, M. Lixby, procureur de la République, M. le docteur Capon, substituant M. le docteur Timal, médecin légiste et M. Tantière, commis-greffier se sont rendus hier à Villers-Outréau.

Le meurtrier était gardé à vue ; fort heureusement pour lui, pouvons-nous ajouter, car une fois, d'ailleurs, les personnes ne parlait de rien moins que de le lyncher.

Dernier renseignement qui montre ce qu'est Victor Michau : mis en présence du cadavre de Marie Cottret — une très jolie fille, peut-on-nous dire lucidemment, — il n'a témoigné aucun repentir ; ses yeux sont demeurés absolument secs.

Telle est la brute qu'on amenait hier matin à la maison d'arrêt de Cambrai.

Ce crime, avons-nous à le dire, a produit une émotion considérable dans la région.

Terrible Collision de Trains

A TERGNIER

Une locomotive dans le canal. 1 mort. — Nombreux blessés.

Une collision s'est produite hier, entre un express et un train de marchandises sur le pont du canal de Menessis.

La locomotive du train express est tombée dans le canal.

Un mécanicien a été tué, un autre mécanicien et deux chauffeurs ont été grièvement blessés.

Un grand nombre de voyageurs sont blessés, mais aucun n'est atteint grièvement.

C'est le train de luxe partant de Paris à 1 heure 50 de l'après-midi et se dirigeant sur Cologne, qui a eu une collision, à 3 heures 22, près de la gare de Tergnier, avec un train de marchandises venant d'Amiens.

Dernière Heure

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LES ANGLAIS devant Prétoria

Londres, 30 mai. — Des officiers sont actuellement à Johannesburg, dictant les conditions de la capitulation.

On croit que les Boers n'opposeront pas de résistance.

L'avant-garde anglaise est à moitié route de Johannesburg à Prétoria.

Toutes les forces boeres occupant les forts de Prétoria ont été licenciées. Un comité fut formé par les habitants pour maintenir l'ordre

Le président Krüger est actuellement à Watersadle-Dobel.

La population de Pretoria attend, dans les squares de la ville, l'arrivée des Anglais.

GRÈVE S